

La grille tarifaire 2024 :

Tarifs à compter du 02 septembre 2024 (décision du maire du 24 mai 2024)

Le tarif appliqué est défini proportionnellement au QF entre les tarifs minimums et maximums			Code Tarifaire	Péaule, Marzan et conventionnées		Tarif Hors Convention mini en € QF ≤ 300	Tarif Hors Convention maxi en € QF ≥ 1800	
				Tarif mini en € QF ≤ 300	Tarif maxi en € QF ≥ 1800			
TEMPS EXTRASCOLAIRES	ACTIVITES SANS PRESTATAIRES (hors repas et goûter).	TARIF 1/2 J	A	4,30	5,40	5,40	7,30	
		TARIF JOURNEE	B	6,50	9,50	9,50	12,90	
	SEMAINE (uniquement en été).				41,70	51,60	51,60	69,70
	ACTIVITES AVEC PRESTATAIRES (hors repas et goûter).	TARIF 1	C	7,40	9,50	9,50	12,90	
		TARIF 2	D	11,70	14,90	14,90	20,20	
		TARIF 3	E	13,80	18,50	18,50	25,00	
		TARIF 4	F	16,80	20,80	20,80	28,10	
		TARIF 5	G	21,30	27,70	27,70	37,40	
	SEJOURS	TARIF 1	H	81,80	95,20	95,20	128,60	
		TARIF 2	I	95,30	113,30	113,30	153,00	
		TARIF 3	J	130,70	154,50	154,50	208,60	
		TARIF 4	K	166,00	192,30	192,30	259,70	
Forfait d'adhésion à l'Espace Jeunes				5,00				
TEMPS SCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES	REPAS	Enfant		3,90	4,40	3,90	4,40	
		repas imprévu		5,35	5,85	5,35	5,85	
		Adulte		6,25	6,25	6,25	6,25	
	GOUTER (facturé pour toutes présences en périscolaire et après-midi ou journées à l'ALSH extrascolaire).				0,50	0,50	0,50	0,50
	ACCUEIL PERISCOLAIRE ET GARDERIE EXTRASCOLAIRE (au quart d'heure).				0,50	0,58	0,50	0,58

Selon la commune de résidence des usagers, une gamme de tarif est appliquée :

- Péaule et communes conventionnées,
- Communes d'Arc Sud Bretagne (hors ci-dessus).

Pour toutes ces communes, les tarifs minimums appliqués sont fonction du quotient familial inférieur ou égal à 300, quant aux tarifs maximums, ils seront fixés par rapport à un quotient familial supérieur ou égal à 1 800.

Pour le quotient familial qui définit les tarifs du foyer, il est indispensable de fournir son avis d'imposition N-1 avant le 1er janvier de l'année N. A défaut, cette mise à jour ne pourra se faire qu'à compter du mois en cours.

Pour les autres communes, les tarifs hors convention au quotient supérieur ou égal à 1800 € sont appliqués.